



service public d'eau potable

Collège territorial de l'AFF

06 Mars 2017

Ordre du jour

✓ Informations générales Eau du Morbihan

- Retour sur le débat d'orientation budgétaire;
- Présentation des tarifs 2017;
- Evolution statutaire, designation des délégués.

✓ Production / ressource

- Point sur la ressource (arrêté sécheresse);
- Information sur les travaux en cours.

✓ Distribution

- Schéma de distribution d'eau potable;
- Point sur les travaux en cours ;
- Point sur le projet de programme 2017 ;

✓ Questions diverses

Informations générales Eau du Morbihan:

Débat d'orientation budgétaire :

Eléments de contexte

Principe : équilibre des budgets

En section d'investissement : les travaux et aménagements prévisionnels identifiés, ainsi que le remboursement du capital des emprunts et avances remboursables de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ;



En section d'exploitation (ou fonctionnement) : les charges d'exploitation, les charges communes de structure et de personnel, ainsi que le remboursement des intérêts des emprunts.

L'évolution de ces charges conditionne la capacité d'investissement. Les recettes du service couvrent quant à elles l'ensemble des charges d'exploitation.



Débat d'orientations budgétaires 2017

Eléments de contexte

- Augmentation des charges

- Personnel
- Structure, fonctionnement
- Exploitation

- Evolution de la dette

- Reprise auprès des membres dans le cadre du transfert de compétence en 2012
- Contractée depuis 2012

- ☝ Sauf charges d'achat d'eau en gros du service de Distribution
 - Maintien du TFEG à 0,61 € HT/m³

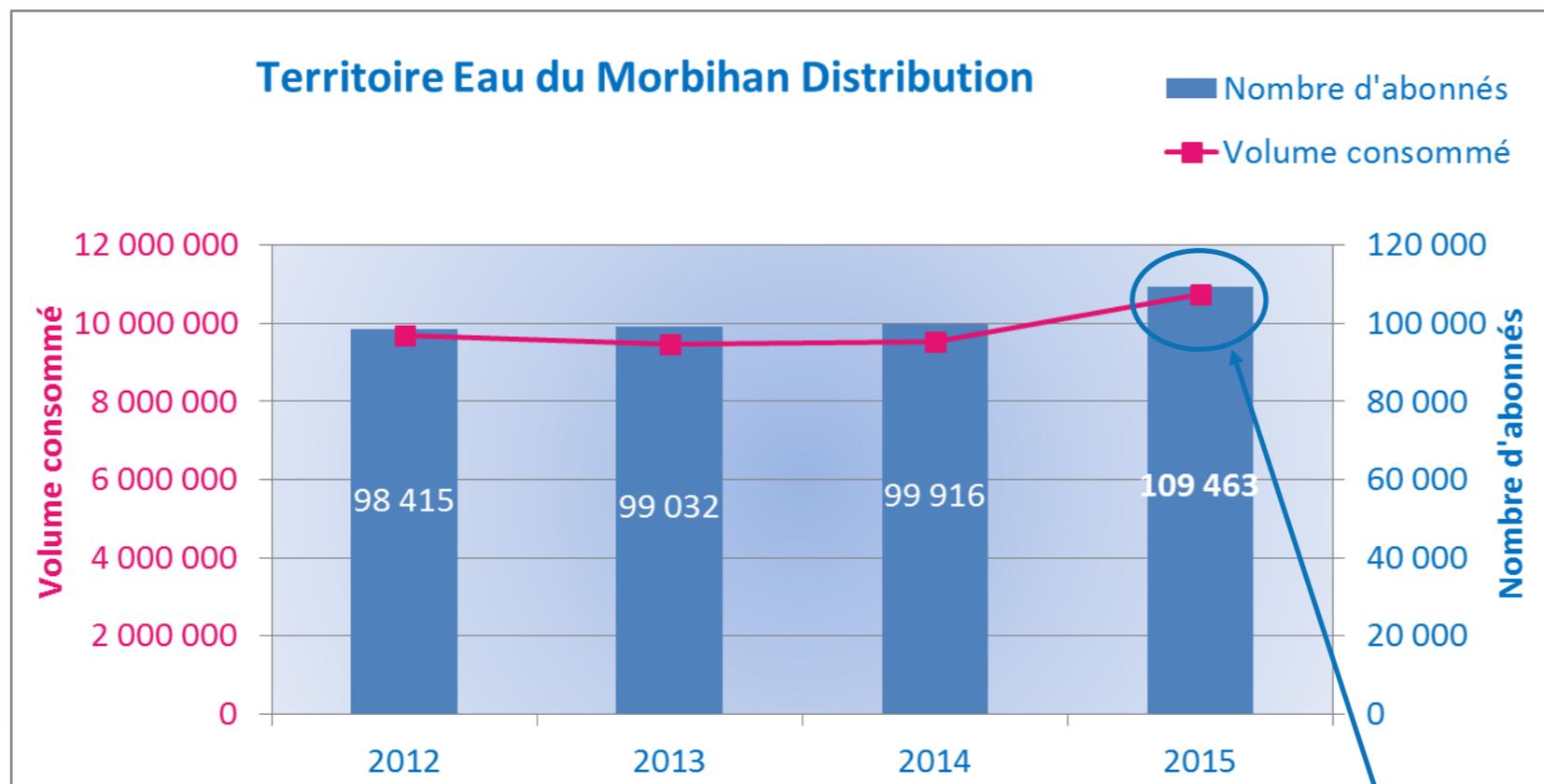


Débat d'orientations budgétaires 2017

Eléments de contexte

- Diminution des recettes

- Arrêt du dispositif d'aide du Département depuis le 1^{er} janvier 2016
- Tendence à la diminution des aides allouées par l'agence de l'eau, y compris avances remboursables (hypothèse "zéro subvention")
- Stagnation des ventes d'eau, malgré une augmentation globale du nombre d'abonnés



Ventes en gros	Mm3
2012	33,22
2013	33,4
2014	33,82
2015	33,39

+ 5 communes ex-SIAEP Hennebont



Débat d'orientations budgétaires 2017

Particularités 2017

- **Péréquation = application des jugements intervenus fin 2015**
 - Non réalisation de recettes sur 2016 et 2017 (rappel : provision en 2015)
- **PV de mise à disposition du patrimoine AQTA/EDM + Langonnet/EDM fin 2016**
 - Régularisation des amortissements 2012-2016 reportés sur 2017
 - Charges financières : remboursement quotes-part d'emprunts Production/Transport depuis 2012 sur 2016 = retour en 2017 à une enveloppe "normale"
- **Exploitation**
 - 2016 affermage / 2017 marché de service (Rhuys)
 - Nouveaux contrats (Rhuys, interconnexion)
- **Arrêtés préfectoraux du 29 avril 2016 portant attribution des biens du SIAEP d'Hennebont – Port-Louis**
 - Mise à jour des flux financiers



Débat d'orientations budgétaires 2017

- Engagements prévisionnels d'investissement

- Plan pluriannuel d'investissements – PPI 2017-2021

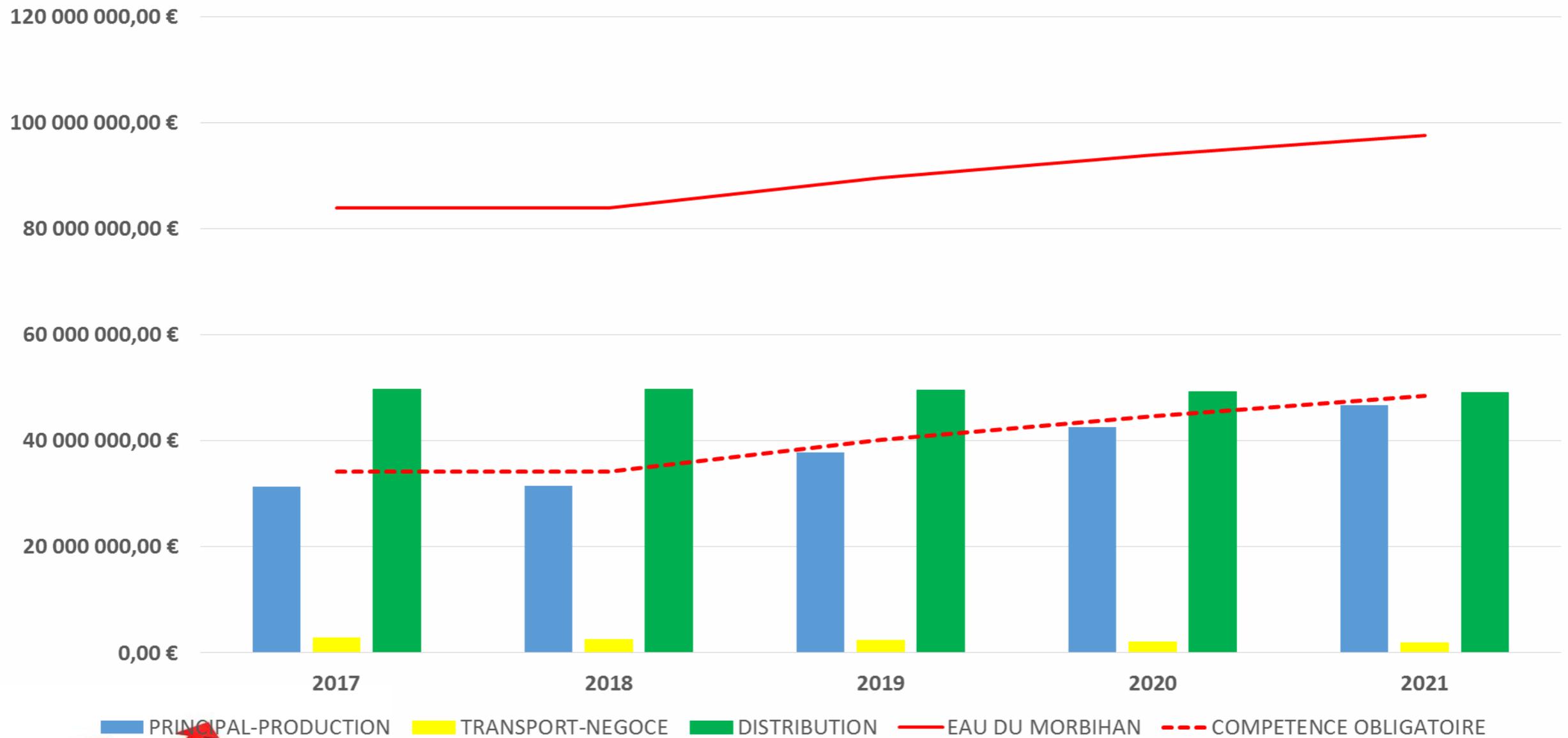
Compétence Montant M€	2017	2018	2019	2020	2021	Total 2017-2021	Moyenne annuelle 2017-2021	Pour mémoire Moyenne annuelle PPI 2016-2020
Production	7,88	7,99	8,22	7,09	4,09	35,13	7,05	7,81
Transport	1,65	2,5	0	0	0,1	4,25	0,85	0,78
Distribution	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	32,5	6,5	6,5



Débat d'orientations budgétaires 2017

- Structure et évolution de la dette 2017-2021

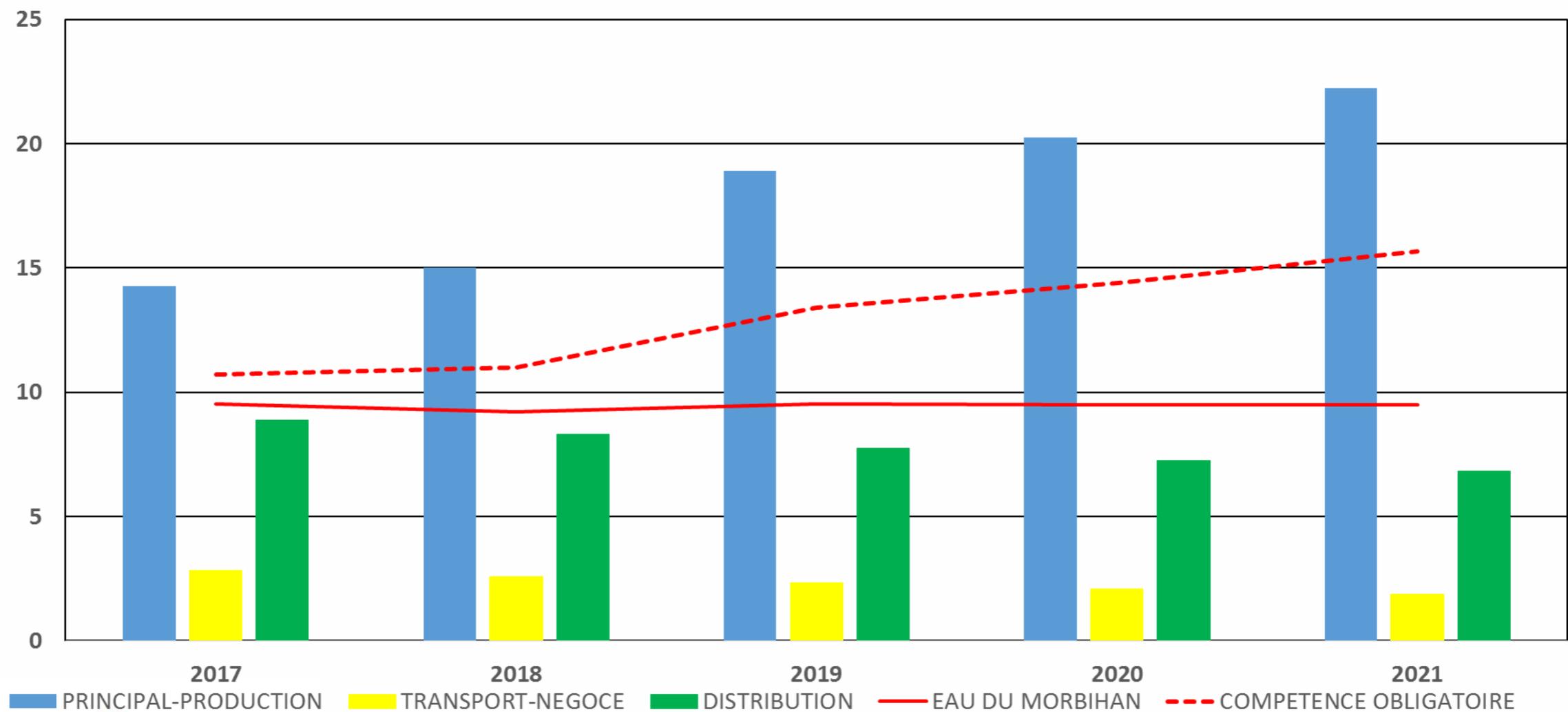
EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE 2017-2021



Débat d'orientations budgétaires 2017

- Structure et évolution de la dette 2017-2021

EVOLUTION DUREE EXTINCTION DE LA DETTE EN ANNEE

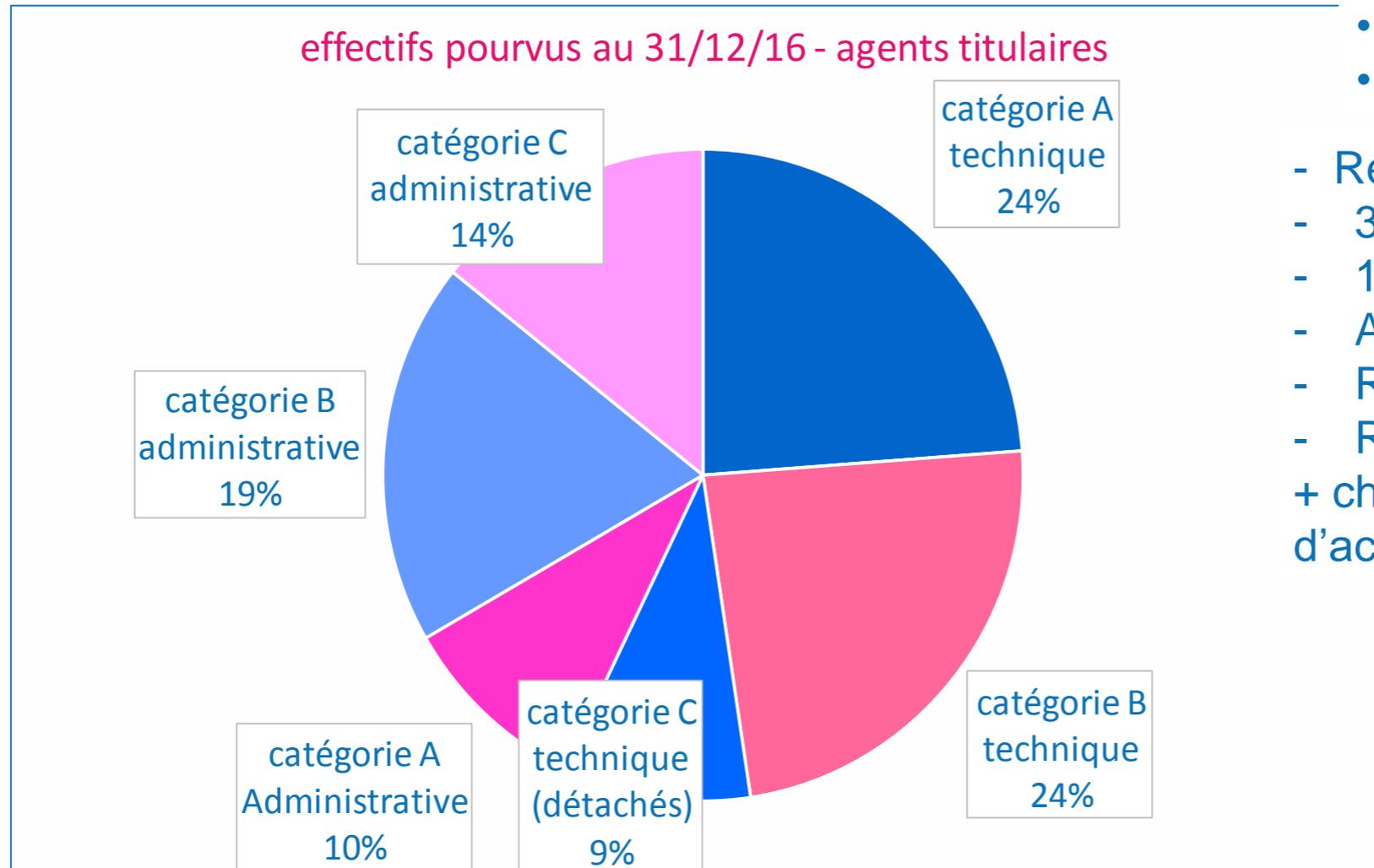


Débat d'orientations budgétaires 2017

- Evolution des charges de personnel

Situation 2016

- 21 Agents titulaires + 1 agents non titulaire



Hypothèses évolution 2017

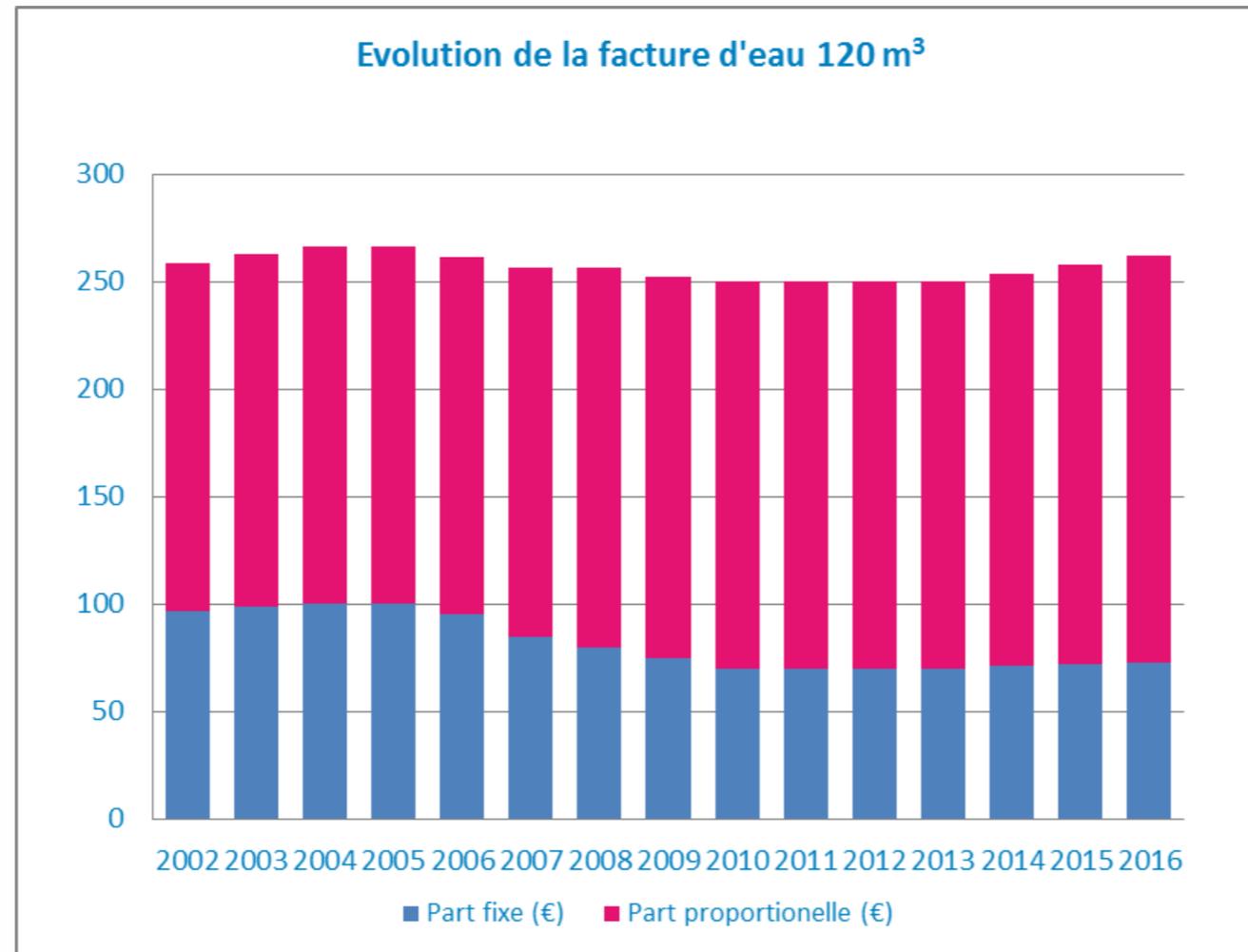
- + 2,5 %
- Base 2016 : 1,339 M€
- Revalorisation du point d'indice
- 3 Promotions 2016
- 1 retour à temps complet
- Avancements de grade envisageables
- RIFSEEP
- Recrutement en doublon/départ du DGA + charges de mise à disposition, poste d'accueil.



- + 1 agent mis à disposition par le Département
- + mise à disposition des secrétariats de collèges "compétences totales"
- + personnel "Production" de Langonnet (2*0,25 ETP)

Informations générales Eau du Morbihan:

Présentation des tarifs 2017:



- Principes et application des décisions du Comité syndical
 - Évolution différenciée de la tranche 0-30 m³ créée en 2016
 - Tarif bleu : évolution régulière mais contenue pour éviter des augmentations ponctuelles et brutales
 - Evolution des tarifs spéciaux vers le tarif bleu avec objectif de suppression d'ici 2021
 - Revalorisation des tarifs jaune et vert de 6 % par an jusqu'en 2021

Tarifs		Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
Tarif BLEU			
Part fixe (€ HT)	Abonnement compteur ordinaire Ø15/20	73	75
	Abonnement compteur Ø30/40	156	160
	Abonnement compteur Ø60/80	209	214
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 1 : 0 à 30 m ³	1,56	1,57
	Tranche 2 : 31 à 500 m ³	1,58	1,61
	Tranche 3 : au-delà de 500 m ³	1,22	1,24
Tarif JAUNE			
Part fixe (€ HT)	Abonnement forfaitaire par site	1 646	1 646
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0,99	1,05
Tarif VERT			
Part fixe (€ HT)	Abonnement forfaitaire par site	8 268	8 268
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Période basse saison : Janvier-juin et novembre-décembre	0,75	0,80
	Période d'étiage : Juillet-octobre	0,80	0,85
Usages agricoles			
Part fixe (€ HT)	Abonnement compteur ordinaire Ø15/20	73	75
	Abonnement compteur Ø30/40	156	160
	Abonnement compteur Ø60/80	209	214
	Compteur supplémentaire Ø15/20 (*)	20	23
	Compteur supplémentaire Ø30/40 (*)	34	36
	Compteur supplémentaire Ø60/80 (*)	108	114
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 1 : 0 à 30 m ³	1,56	1,57
	Tranche 2 : 31 à 500 m ³	1,58	1,61
	Tranche 3 : au-delà de 500 m ³	1,22	1,24
Usages communaux			
Part fixe (€ HT)	Abonnement 1 ^{er} compteur	103	103
	Compteur supplémentaire	20	23
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		0,99	1,05
Bornes de puisage			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		1,22	1,24

Facture type annuelle tarif bleu	2016	2017	2004
120 m3	262 €	267 €	266,72 €
90 m3	214,60 €	218,70 €	220,56 €
60 m3	167,20 €	170,40 €	171,29 €
30 m3	119, 80 €	122,10 €	122,03 €

- Simulations factures HT – hors redevances

- Evolution législative

Article 12 de la loi 2016-1500 du 8 novembre 2016

« En cas de création d'une commune nouvelle en lieu et place de plusieurs communes membres d'un même syndicat et jusqu'au prochain renouvellement général des conseils municipaux, il est procédé, au bénéfice de la commune nouvelle, à l'attribution d'un nombre de sièges au sein du comité syndical égal à la somme des sièges détenues précédemment par chacune des anciennes communes, sauf si le règlement du syndicat exclut l'application de cette règle. »

Délibération du Comité syndical du 27 janvier 2017: les statuts actuels de Eau du Morbihan n'excluant pas l'application de cette règle, les communes délégués restent comptabilisées pour le calcul du nombre de sièges aux Collèges, et par analogie, au Comité Syndical.

Décision notifiée aux membres pour délibérer sur la modification statutaire suivante

Annexe 1 : mise à jour des membres (101)

Annexe 2 : composition des collèges inchangés, prise en compte des communes et communes déléguées

- 222 communes Morbihannaises + 2 (Gaël et Paimpont)
- 469 délégués aux collèges
- 96 délégués au comité

Désignation des délégués :

Renouvellement partiel du Collège

- Dissolution du SIAEP de Carentoir (compétence transférée aux communes membres)
- Communes nouvelles de La Gacilly et de Carentoir.

Le **CT de l’AFF** dispose de **5 postes** de délégués au comité syndical d’Eau du Morbihan. Suite à ce renouvellement, 1 poste est vacant

- M. **Vincent Cowet** – Guer (VP)
- M. René Dascier – Beignon
- M. Daniel Huet – Monteneuf
- M. Edouard Ouvrard – Reniniac
- M.



Production / Ressources



Arrêté préfectoral du 3 février 2017 – niveau 1 (règles de gestion des prélèvements, interdiction de manœuvre de vannes, suivi renforcé des prélèvements industriels)

RESSOURCE

Niveaux de remplissage des stocks



service public d'eau potable

TYPE	SITE	COTE NGF	VOLUMES STOCKES (m3)	%REMPLISSAGE	Rappel % semaine 4
BARRAGE	TREURAY	19.31	772 011	100%	100%
BARRAGE	TREGAT	61.67	472 890	67%	56%
BARRAGE	LAC AU DUC	33.45	3 549 275	100%	100%
STOCKAGE EPF +EB	HOUAT		5 787	(1)48%	48%
STOCKAGE EB	HOEDIC		4 218	70%	60%
BARRAGE	ANTOUREAU	32.52	201 652	85%	59%
BARRAGE	BORFLOCH	23.21	268 636	58%	44%
BARRAGE	BORDILLA	20.19	81 756	(2)76%	89%
CARRIERE	BARRAZER	222.74	82 447	(3)56%	49%
CARRIERE	LE GALLIC	207.52	149 675	58%	52%

Données : semaine 7 au 20/02/17

(1) recalage de sonde piezo bache Eau brute le 30/01

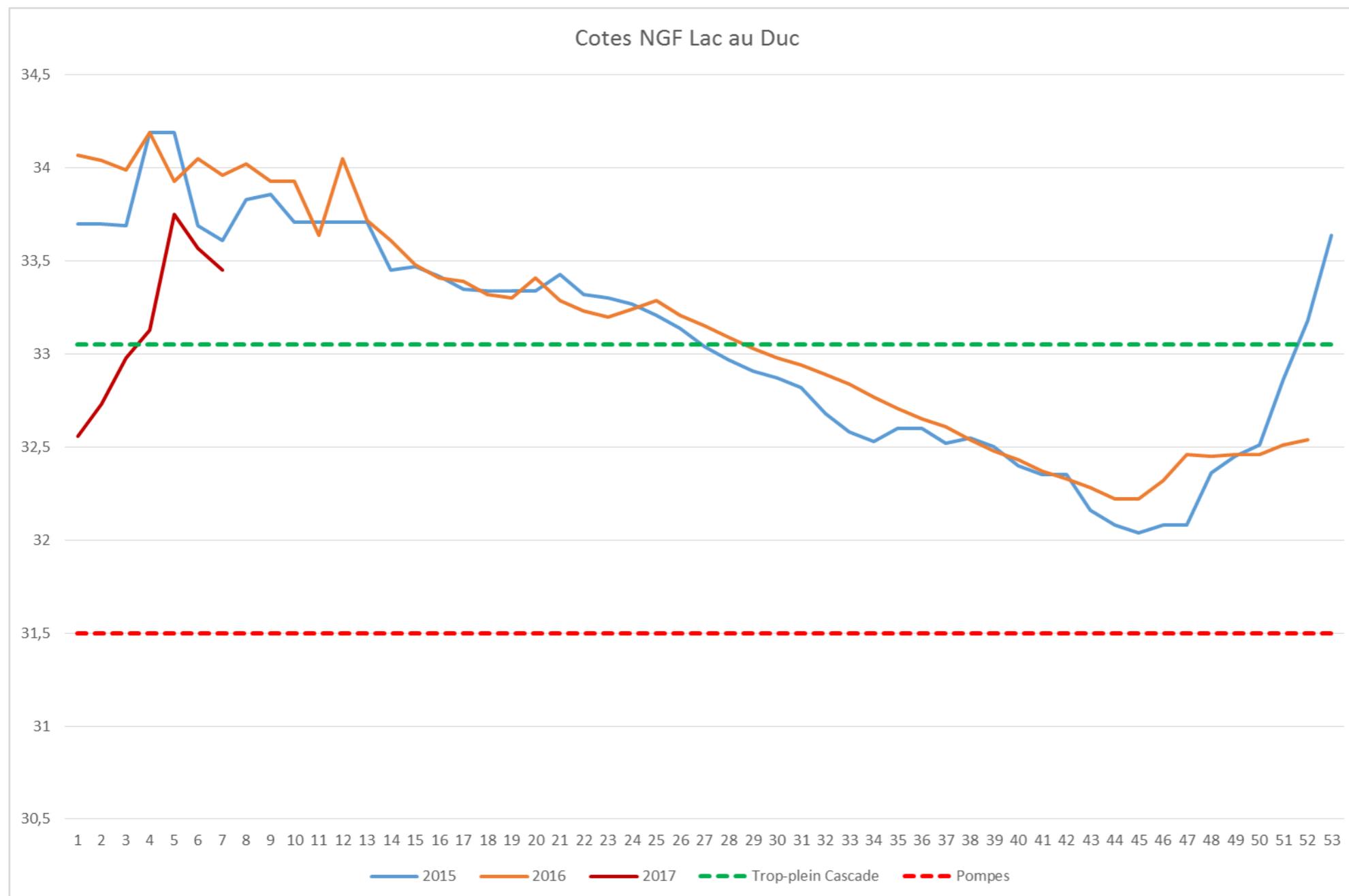
(2) creux réalisé dans Bordilla pour éviter la surverse, par transfert vers Antoureau

(3) Prélèvement pour usine de Toulreinc (250 m3/) = 68 % pont st Yves - 32 % Loch ar Vran / remplissage des carrières par location d'une pompe 145 m3/h en parallèle

Zoom sur Lac au Duc



service public d'eau potable



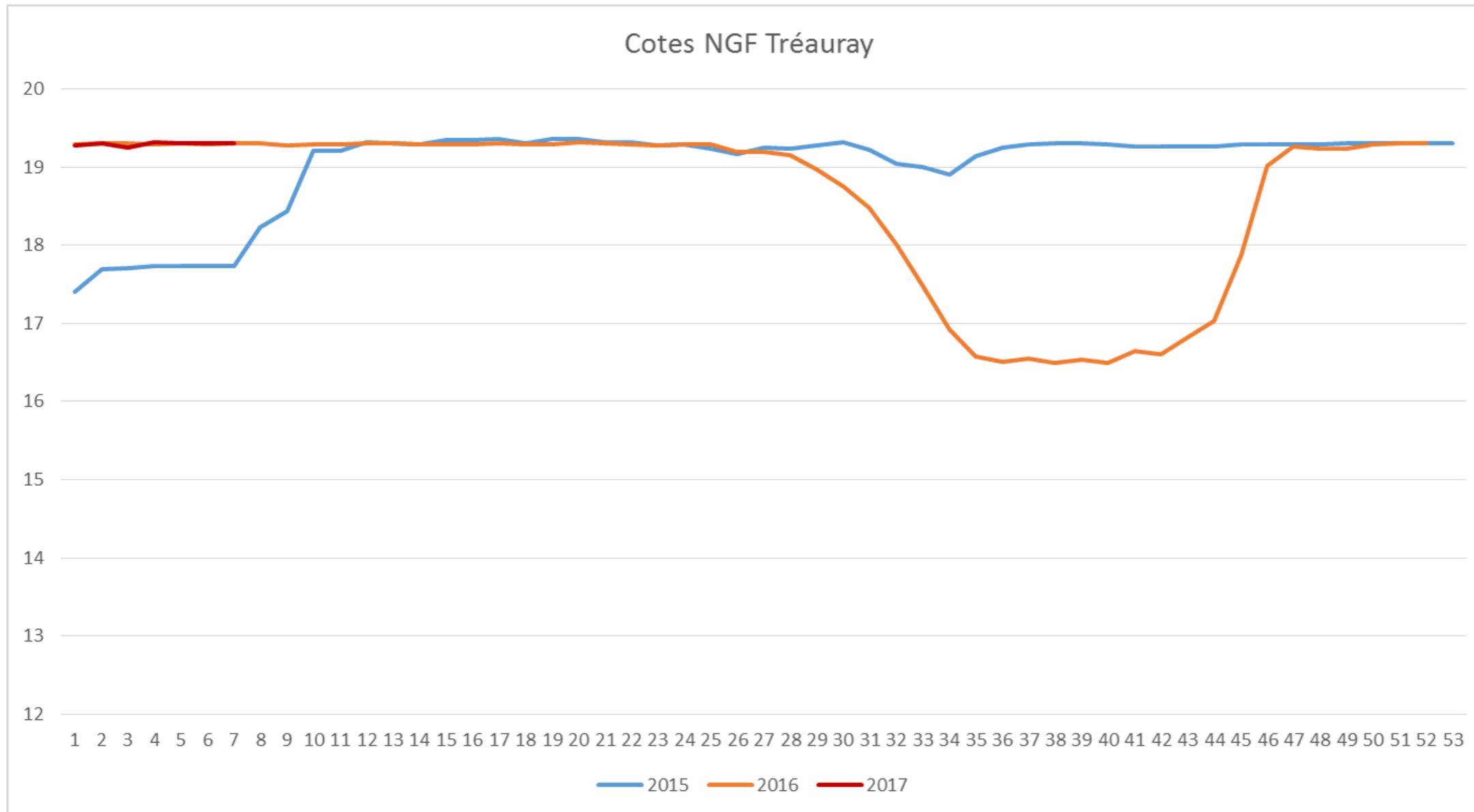
Forte remontée du niveau depuis semaine 4

Mais **diminution rapide en l'absence de précipitations soutenues et durables** (suivant le débit en entrée mesurée à la station de Loyat – 1,13 m³/s le 27/02 contre 8 m³/s en semaine 5)

Zoom sur Tréauray



service public d'eau potable



Maintien du trop-plein

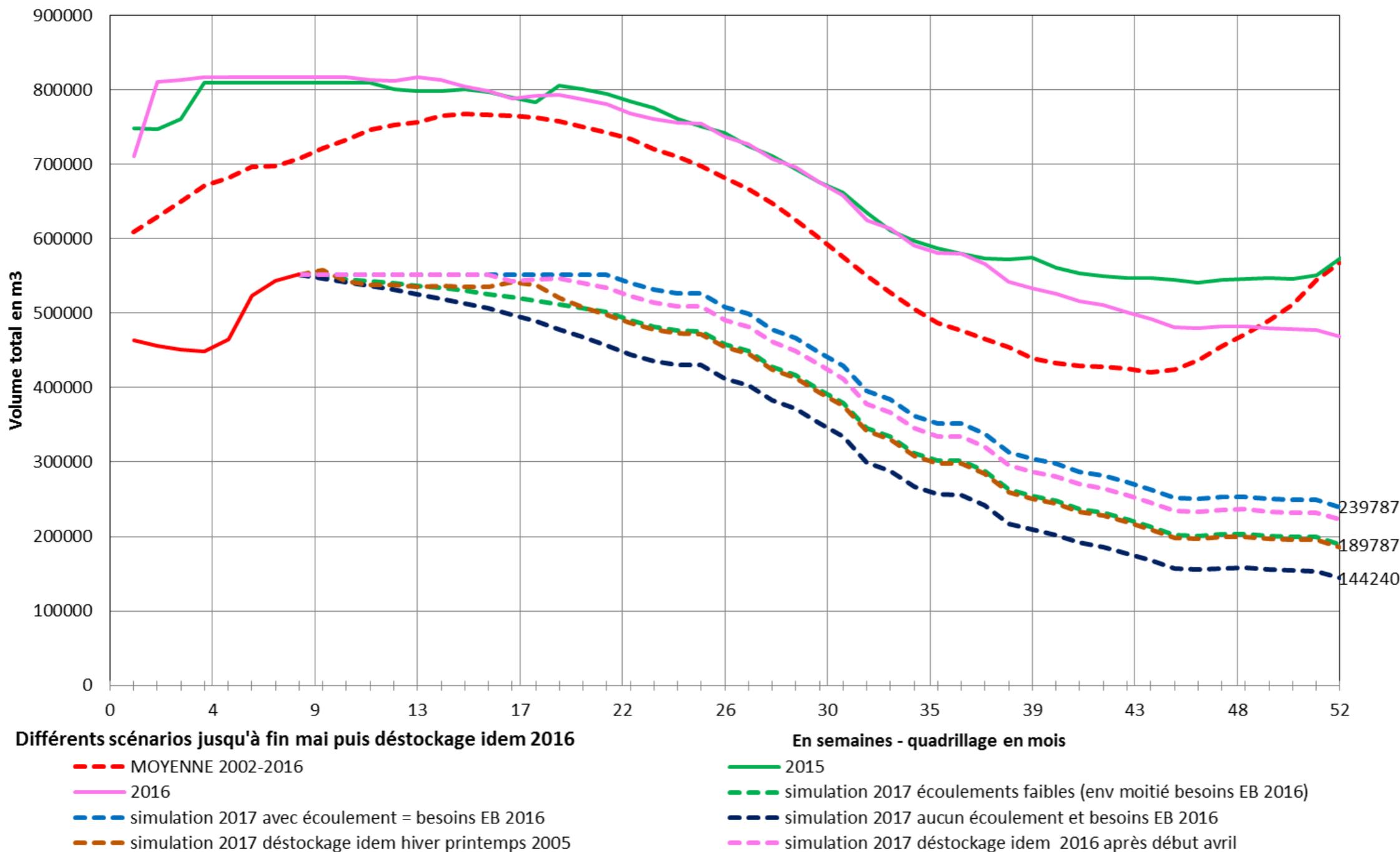
Mais **diminution rapide en l'absence de précipitations soutenues et durables** (suivant le débit en entrée mesurée à la station du Pont de Brech – 1,71 m³/s le 27/02 contre plus de 8 m³/s en semaine 5)

Zoom sur Belle Ile



service public d'eau potable

Simulations stock eau brute Belle-Ile 2017

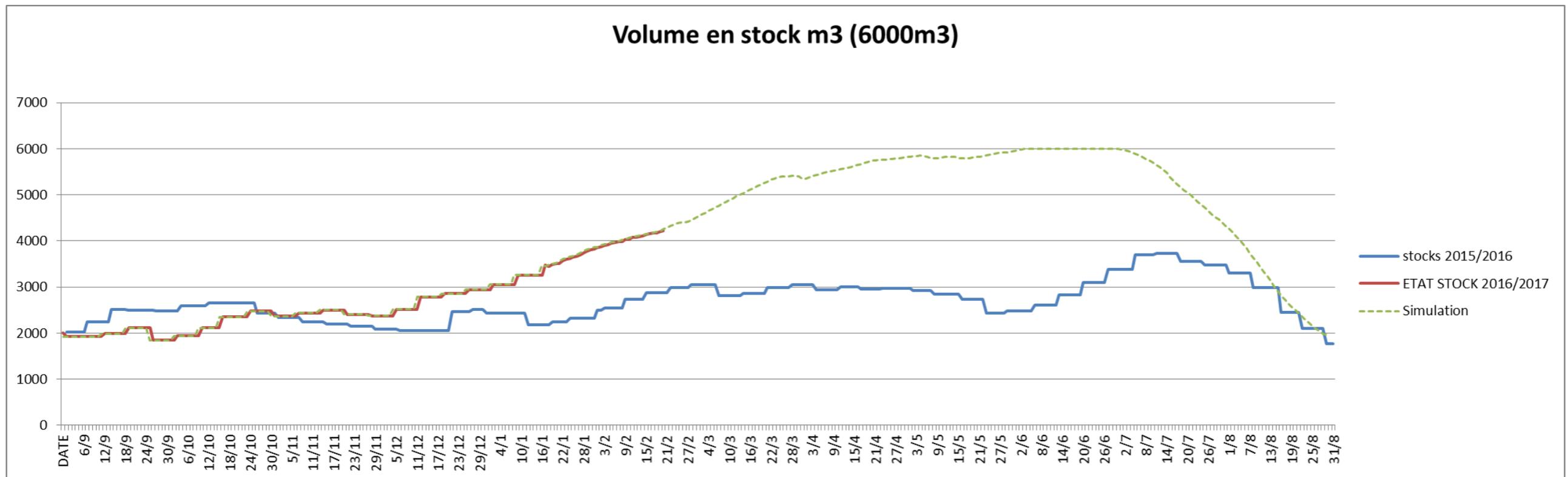


Pompages en service : 3 prises d'eau + 3 pompages de secours – situation « fragile », non pérenne en l'absence de pluies conséquentes et durables, et sous réserve d'une consommation habituelle à la normale (à priori, consommation plus importante / à confirmer)

Zoom sur Hoëdic



Forages en service pour une capacité de 46 m³/j pour 70 m³/j autorisés



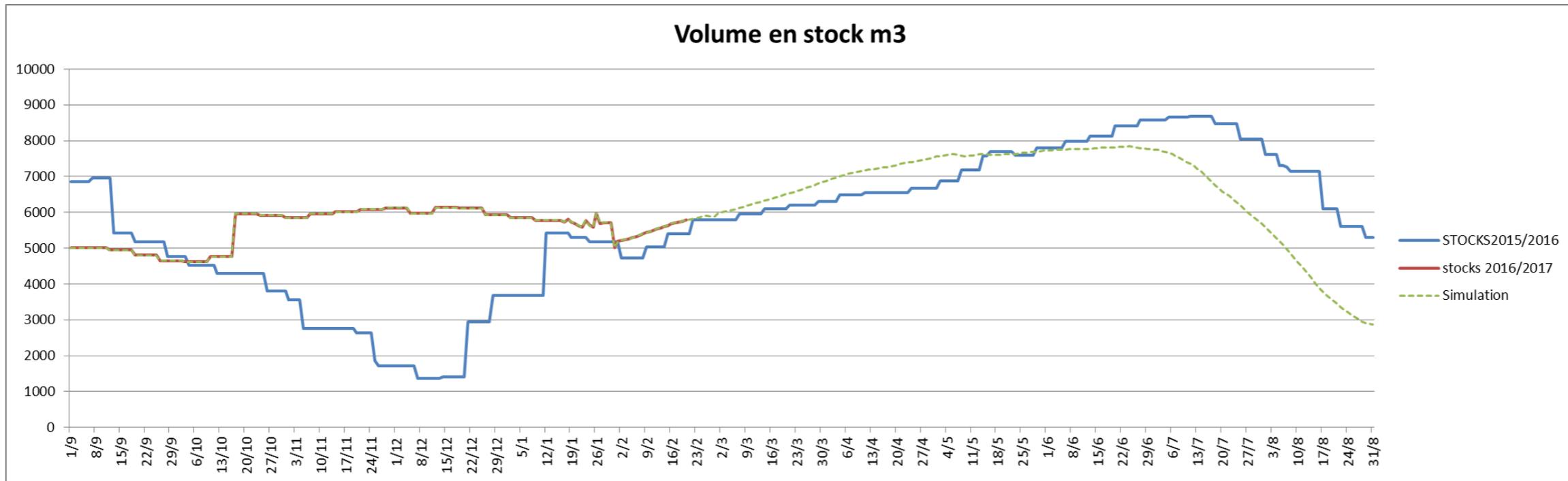
AUTORISATION				REEL			
pompage	pompage	pompage	pompages	pompage	pompage	pompage	pompages
F5	F2	F10	Total	F5	F2	F10	Total
30	10	30	70	13	11	22	46

Zoom sur Houat



Forages en service pour une capacité de 73 m³/j pour 160 m³/j autorisés

service public d'eau potable



Volumés eaux brutes autorisation m ³ /j						Volumés eaux brutes réels m ³ /j					
Puits Salus + Forage	Forage Nord	Forage bâches	Forage Stade	Forage Portz Carnaquez	Total	Puits Salus + Forage	Forage Nord	Forage bâches	Forage Stade	Forage Portz Carnaquez	Total
P4 +F2	F1	F4	F5	F7	Eaux brutes	P4 +F2	F1	F4	F5	F7	Eaux brutes
20	16	20	80	24	160	1,0	18	6,0	43	5,1	73

Situation toujours fragile et potentiellement tendue = simulation évoluant favorablement sous réserve du maintien de la sollicitation actuelle, donc du niveau de la nappe, d'une consommation habituelle à la normale – vigilance casses et fuites sur le réseau

CONSOMMATION

Approche à partir des volumes produits et importés/normale



service public d'eau potable

Production à partir des principales unités de Eau du Morbihan – périmètres exploitation SAUR = + 6%

Malgré la production limitée de l'unité de Rhuys et l'arrêt de la station de Barrégant

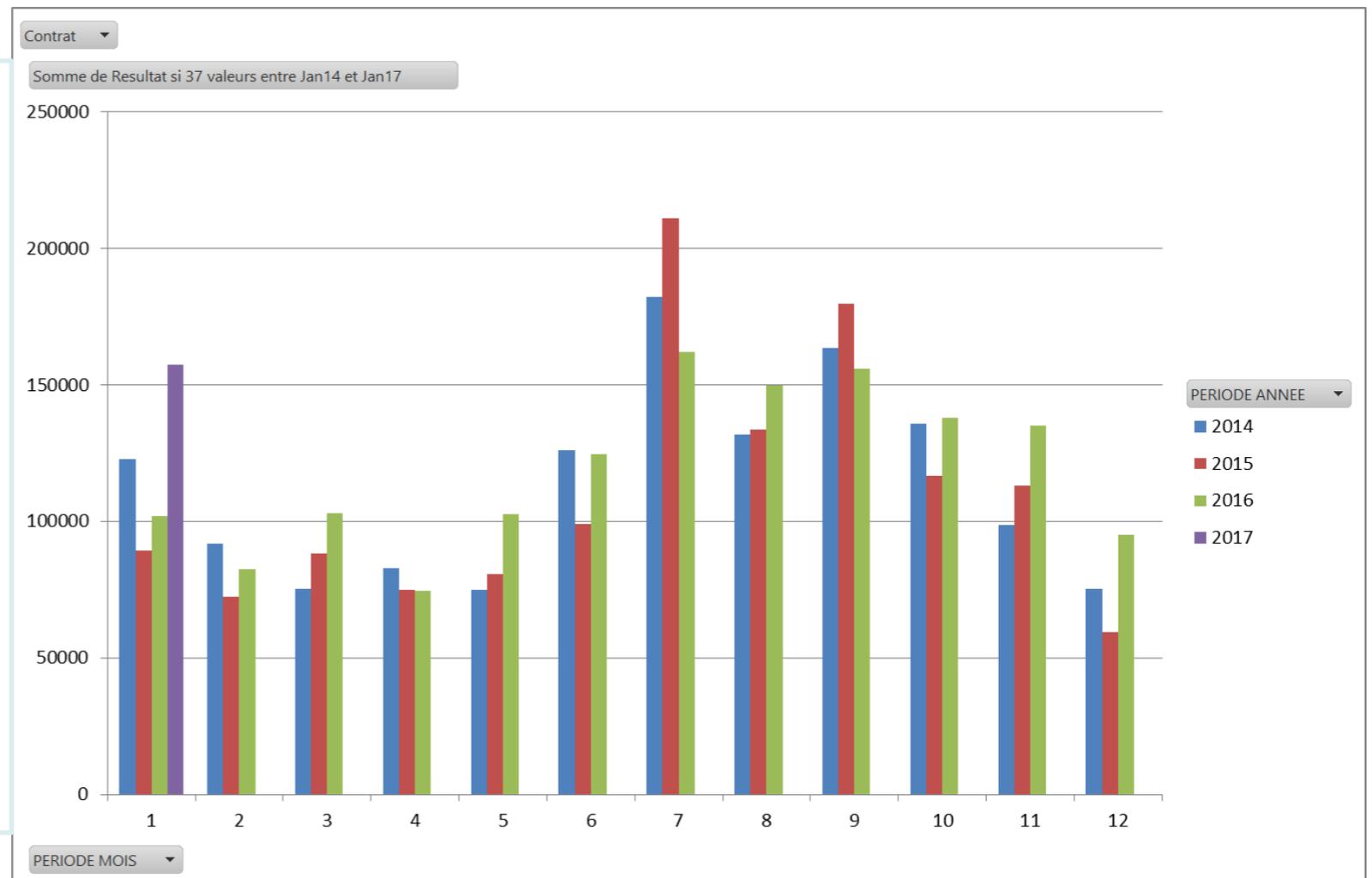
Malgré des productions très limitées sur les stations d'eau souterraines (situation contrastée, mais globalement pas de remontée des nappes = report des prélèvements sur les eaux superficielles)

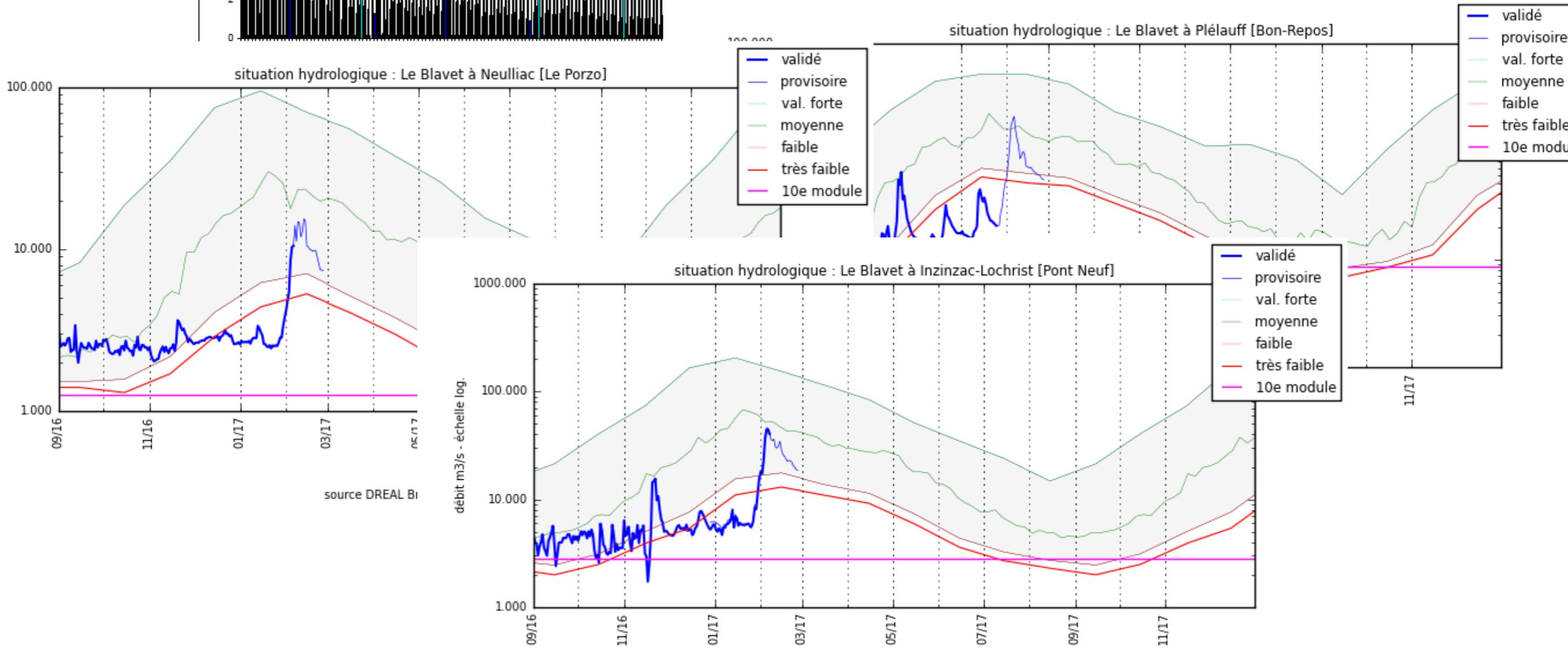
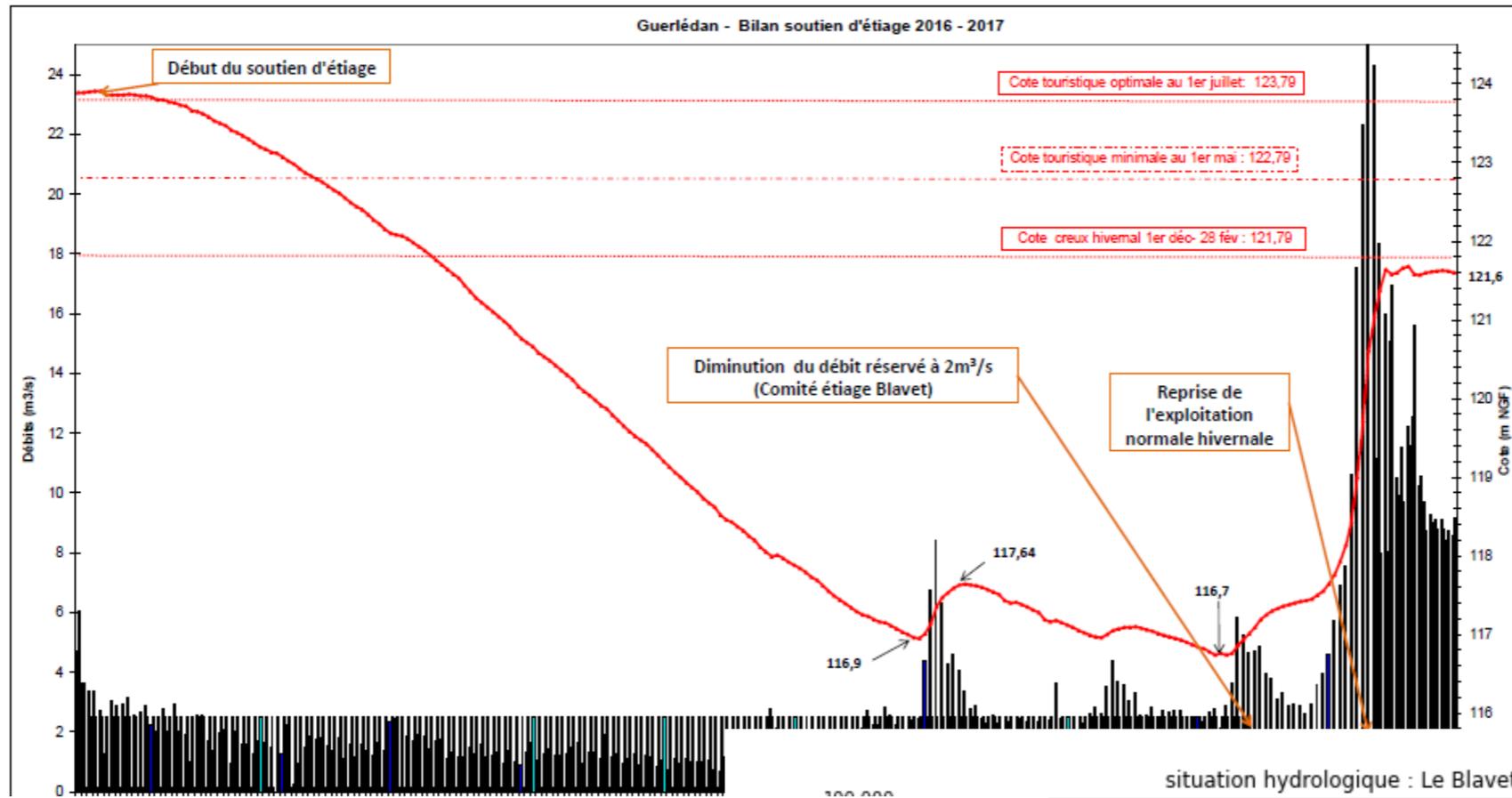
Achats d'eau à la ville de Vannes et à l'IAV également plus importants

Tendance à une consommation plus importante sur le réseau public par report ? A confirmer

- Forages particuliers asséchés ?
- Forages et ressources des industriels au niveau bas ou gestion préventive ?

D'ores et déjà, tendance clairement à la hausse depuis novembre 2016 pour les gros consommateurs (secteur SAUR)





COMPETENCE PRODUCTION:

Demolition des UP de Bel Air et de la fosse noire





Distribution

COMPETENCE DISTRIBUTION

Schéma de distribution d'eau potable

Principes :

- **Obligation** de définir un schéma de distribution d'eau potable par commune.
- **Zone dans laquelle** la desserte est **obligatoire** : le service d'eau ne peut pas refuser un raccordement.
- **En dehors de cette zone**, raccordement **possible**, sous réserve de faisabilité technique, de débit suffisant (débit sanitaire/qualité de l'eau, ...) et de coût raisonnable

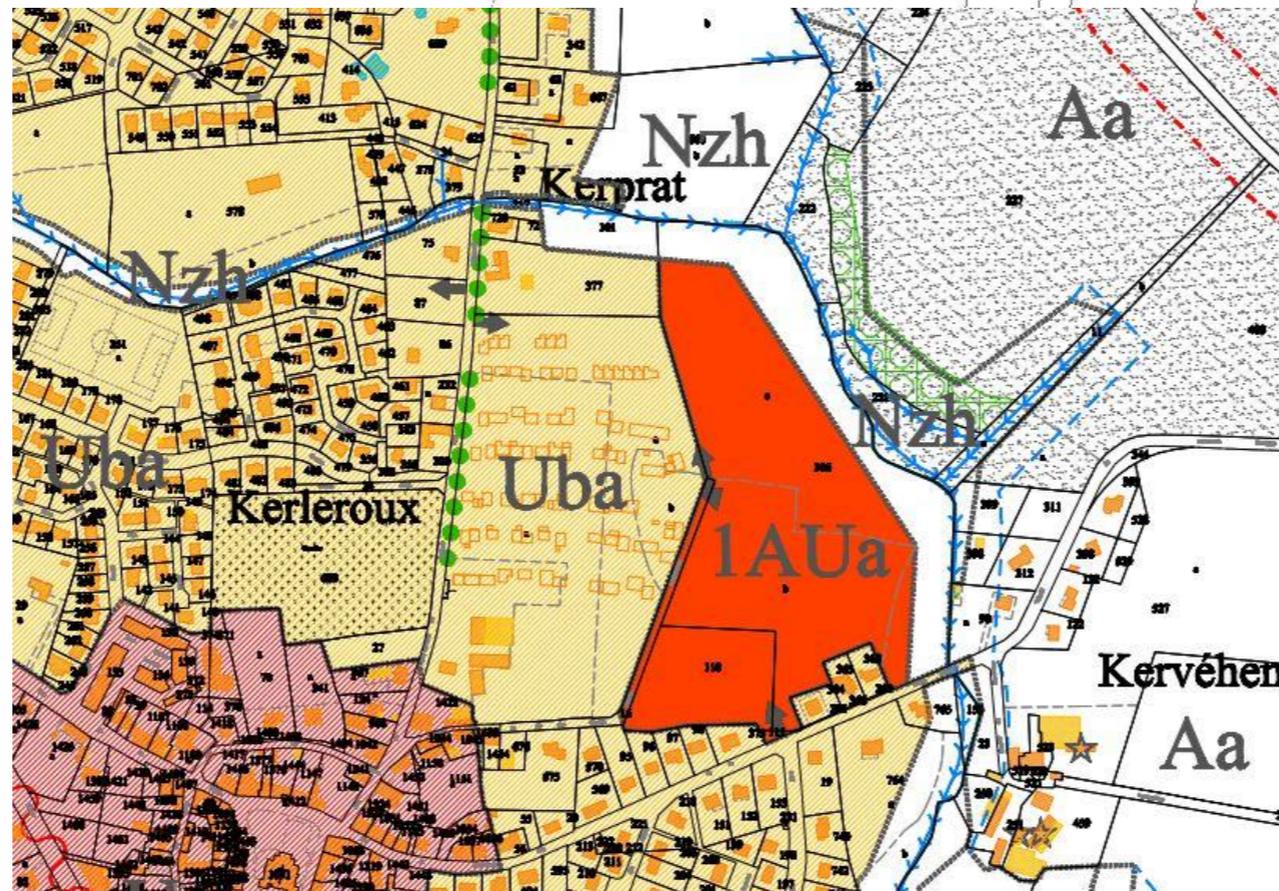


Contexte :

- Aucune préconisation pour la définition du zonage
- Des demandes de raccordement très éloigné du réseau
- Règles actuellement en vigueur à EDM /
 - 200 premiers mètres à la charge de EDM
 - Linéaire restant financé à 50/50 par le demandeur et le syndicat

Définition du zonage de desserte obligatoire :

- Dans une zone de 7 m de part et d'autre du réseau existant à la date de la demande (= forfait branchement)
- En zone constructible et zones U des documents d'urbanisme



DISTRIBUTION

Point sur l'avancement des travaux

Prog 2016: Entreprise R2AE

Commune	Secteur	Nature des travaux / montant	Avancement
Augan	Route de Boneval	Renouvellement	En cours
Cournon	Centre Bourg	Renouvellement	En cours

MAC 2015/2017 : 50 / 130 K€ (année 3 2016) – Entreprises R2AE - CISE

Commune	Secteur	Nature des travaux / montant	Avancement
Guer	La touche Boulard		En cours
La Gacilly	Lot de la mare Brisset		En cours

MAC 2017/2019 : 50 / 130 K€ (année 1 2017) - Entreprise SPAC

Commune	Secteur	Nature des travaux / montant	Avancement
Monteneuf	Le Placis	Lotissement	Etude
Porcaro	Le Lério 2	Lotissement	Etude
Guer	Rue du Champ de foire	Débitmètre + bouclage	Etude
Cournon	Roches Blanches	Réducteur de pression	Etude

DISTRIBUTION

Présentation du programme 2017 : **Estimation : 350 000 € HT**

Commune	Localisation	long	mont	Observations
St Malo de Beignon	Voie nouvelle	680 m	70 k€	Renou RD et voie nouvelle
Guer	Avenue Leclerc	380 m	50 k€	Renou fonte
La Chapelle Gaceline	Rue du Rahun	700 m	100 k€	Renou (Projet de 2015)
Carentoir	Rue du calvaire	560 m	125 k€	Renou (550 m en TC)

QUESTIONS DIVERSES



www.eaudumorbihan.fr

Espace réservé :

EDM - 3Dm56!



Syndicat de l'Eau du Morbihan